

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 8 juin 2015

Etaient présentes :

Madame Habert-Dupuis, pour la mairie,

Madame Dauchez, Directrice

Mesdames Bossard, Delaunay, Dévarieux-Le Moing, Frat, Tanguy pour l'équipe enseignante

Mesdames Blanzat, Silly, pour la FCPE

Mesdames Loth, Descout, Guimard pour la PEEP

• **Désignation du secrétaire de séance :** Mme Dévarieux-Le Moing

• **Approbation du CE du 10/02/2015**

Le compte-rendu du conseil d'école est approuvé.

• **Inscriptions scolaires**

Mme Dauchez signale que les fiches d'inscription de la mairie ne mentionnent pas toujours le nom du père en cas de séparation ou divorce des parents.

Mme Habert-Dupuis confirme qu'il devrait y figurer.

Inscriptions au CP

Tous les élèves de grande section de l'école maternelle Jean Moulin ne pourront être accueillis à l'école élémentaire faute de place.

Courant avril une réunion s'est tenue avec Mme Damage, directrice de l'école élémentaire Jean Moulin, Mme Bader directrice de l'école élémentaire Marie Curie, Mme Hervé, inspectrice de l'éducation nationale et Mme Hubert- Dupuis pour évoquer ce problème.

Pour la rentrée 2015 ont été affectés en classe de CP à l'école Jean Moulin :

-en priorité les élèves qui ont ou vont avoir une fratrie dans l'école maternelle ou élémentaire.

-les 5 places restantes ont été attribuées aux familles en fonction de la date d'inscription à la mairie. Ce qui a soulevé beaucoup de questionnements de la part des familles.

Mme Habert-Dupuis rappelle qu'elle a répondu aux courriers des têtes de liste de parents élus qui l'ont interpellée sur ce problème.

Mme Delaunay s'interroge sur le fait que certains parents n'aient pas reçu la réponse en même temps que les autres. Mme Habert-Dupuis demande à Mme Delaunay de lui communiquer le nom de ces familles.

Six places ont pu être réattribuées suite à des désistements à l'école élémentaire.

Mme Dauchez demande d'éclaircir la notion de sectorisation et de groupe scolaire.

En effet, l'équipe enseignante pensait que les élèves de grande section allaient à l'école élémentaire Jean Moulin avec des élèves des écoles maternelles Frontenac et Beethoven en fonction de leur adresse.

Mme Habert-Dupuis explique que les CP peuvent être inscrits sur 3 écoles élémentaires : Jean Moulin, Marie Curie et Les Sources : situation unique sur la ville.

Mme Blanzat propose des portes-ouvertes pour faire découvrir ces 3 écoles.

Mme Dauchez rappelle les 3 propositions faites par la mairie aux familles: écoles Marie Curie ou les Sources ou rester en liste d'attente pour l'école Jean Moulin. Si les parents ne sont pas d'accord avec ces propositions, la mairie est-elle obligée d'honorer la demande de dérogation ? Mme Habert-Dupuis répond que lorsque c'était possible, les demandes ont été accordées.

Mme Blanzat fait remarquer que certains parents ont fait une demande de dérogation par crainte de ne pas avoir d'affectation avant la rentrée. Qu'en est-il de ces familles qui ont obtenu leur dérogation mais souhaiteraient revenir sur cette demande ?

Mme Habert-Dupuis propose à ces familles de la contacter.

Les enseignantes de GS font remarquer que certains enfants ont été affectés par ce dysfonctionnement. Enfin Mme Dévarieux indique que le passage au CP est une étape importante dans la vie des enfants. Il est préparé par les enseignantes dans le cadre de la liaison GS/CP.

Mme Habert-Dupuis reconnaît que la situation est compliquée et promet une meilleure communication l'année prochaine. Un mail sera envoyé à toutes les familles de GS pour les informer des formalités d'inscription. Elle rappelle qu'à Saint Germain en Laye, l'inscription à la mairie est obligatoire pour l'entrée au CP.

Mmes Blanzat et Silly font remarquer que l'ouverture de la section internationale chinoise a des répercussions sur l'accueil des élèves de GS.

• **Demande du ½ poste d'ATSEM.**

Mme Habert-Dupuis avait encouragé les fédérations à faire une demande, ce qui a été fait en février dernier mais il n'y a eu aucune réponse de la part de la mairie.

Mme Habert-Dupuis reconnaît l'absence de réponse et admet que le poste n'a pu être accordé en raison de restrictions budgétaires.

• **Demande de mobilier :**

Mme Dauchez note également un problème de communication à ce sujet. Les catalogues de mobilier qui devaient être remis le lendemain du dernier conseil d'école ne sont toujours pas arrivés.

La demande pour la classe 3 est maintenant accompagnée d'une demande de renouvellement pour toutes les classes.

Mme Habert-Dupuis annonce que la demande est budgétée pour les classes 2 et 3. Le catalogue va être donné et le mobilier devrait être livré pour la rentrée.

• **Ménage dans l'école :**

Mme Habert-Dupuis annonce le choix d'un nouveau prestataire qui s'occupera du ménage dès cet été. Le personnel actuel est repris par le nouveau prestataire.

• **Rythmes scolaires :**

Alternance des jours des TAP. L'année prochaine les TAP auront lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Mme Habert-Dupuis propose de faire venir le référent à la réunion de rentrée pour présenter les TAP aux familles.

Mme Dauchez propose la mise en place d'une charte avec la responsable TAP sur les règles et l'utilisation du matériel ainsi que des réunions de concertation enseignants/équipes TAP.

Mme Habert-Dupuis indique que c'est une organisation interne et que cela ne pose pas de problème.

Pour la rentrée prochaine, il n'y aura pas d'intervention d'associations en maternelle. Les TAP seront pris en charge, comme cette année, par les ATSEM et les animateurs.

• **APC**

L'APC se termine dans 3 semaines.

Dans le cadre du volet aide au travail personnel, des jeux de société et jeux à règles ont été mis en place pour les MS.

Un renforcement en activités graphiques a été nécessaire pour un groupe de GS.

L'APC devrait être reconduite de la même façon l'année prochaine.

• **Activités liées au projet d'école**

- Décloisonnement MS/GS : ateliers sur l'ombre et la lumière, les nuances, la transparence.

- Décloisonnement GS/CP une rencontre est prévue en fin d'année pour que les GS puissent échanger avec les CP et leur poser des questions.

- Sorties le 16 juin de toute l'école

Les 2 classes de GS vont au parc aux étoiles à Triel-sur-Seine, puis pique-niqueront au parc du Prieuré à Conflans-Sainte-Honorine.

Les classes 1, 2 et 3 vont au jardin d'Acclimatation.

- Piscine

Chaque classe de grande section a eu 5 séances. Très bon accueil et beaucoup de progrès des enfants.

- Site de l'école
Le site a été mis à jour.

• **Dates des manifestations de fin d'année**

9 juin : les classes 1, 2 et 4 participeront à des rencontres dansantes et chantantes salle Jacques Tati.
Le trajet se fera en bus, mais encore une fois, il a fallu faire 2 relances pour avoir une réponse.

12 juin: fête de fin d'année à partir de 18h.

27 juin: chorale et danses au gymnase des Lavandières

La demande pour le gymnase des Lavandières a été faite en février par Mme Dauchez. Il y a encore eu un problème de communication car la réponse négative a mis plusieurs mois pour arriver. Aujourd'hui la salle est réservée et le spectacle pourra avoir lieu. Madame Dauchez remercie la municipalité.

• **Rentrée scolaire 2015**

Très grosse baisse d'effectifs. Nombreux départs et moins d'inscriptions de petits par rapport aux années précédentes : 37/38 PS.

Mme Dauchez ne comprend pas l'absence d'inscriptions en PS.

Mme Habert-Dupuis ne l'explique pas non plus, à part des départs dans le privé. Elle fait remarquer qu'il y a -3% d'inscription en maternelle globalement sur la ville.

La Présidente de séance

Christine Dauchez

La secrétaire de séance

Isabelle Dévarieux-Le Moing